



PROJET POLITIQUE FAMILIALE
PROJET PLAN D'ACTION LOCAL

AOÛT 2016

PRÉAMBULE

UNE POLITIQUE AUX COULEURS DE NOTRE MUNICIPALITÉ

La famille est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. C'est l'unité de base de notre communauté. À ce titre, elle mérite toute notre attention.

Tout comme la société, la famille évolue au rythme des générations. Or, les multiples réalités auxquelles doivent faire face les familles modernes interpellent tous les acteurs de notre milieu. La famille, avec le potentiel qu'elle représente, est maintenant portée au rang des préoccupations majeures des élus, tant locaux que régionaux, et des principaux intervenants de différents milieux : l'éducation, la santé, l'emploi, les services communautaires et sociaux, etc.

Les municipalités sont les instances politiques les plus proches du quotidien des familles. Elles entendent donc exercer une influence bénéfique sur la qualité de leur milieu de vie dans les limites de leurs champs de responsabilités.

La détermination des élus à ce sujet ne se dément pas au fil des ans. La Municipalité nomme un responsable des questions familiales parmi ses élus.

La première Politique de la famille de la Municipalité a été adoptée par le conseil en 2007. En cette année 2016, nous procédons à la mise à jour de la Politique régionale et notre municipalité se dote d'une politique de la famille locale. Nous souhaitons l'enrichir en prenant le pouls des familles vivant sur notre territoire.

Dans un premier temps, l'historique des étapes de la Politique de la famille d'hier à aujourd'hui est présenté. Par la suite, la politique dresse le portrait des familles vivant dans notre municipalité et les situe dans leur contexte sociodémographique et socioéconomique. La troisième section décrit les fondements et les orientations de la Politique de la famille : sa mission, ses objectifs, sa définition de la famille, ses valeurs, ses principes directeurs, les champs d'intervention privilégiés et les attentes exprimées par les familles dans le cadre de la consultation régionale ou locale. La quatrième section montre comment nous souhaitons passer à l'action. Nous y dévoilons le plan d'action local qui porte les couleurs de notre communauté.

HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

Nous rappelons ici les différentes étapes qui ont mené au renouvellement de la Politique de la famille *de la municipalité de Saint-Jude*. Elles témoignent d'une volonté collective, celle d'offrir aux familles de la municipalité, et de créer avec elles, des environnements favorables au plein épanouissement de chacun de leurs membres.

L'élaboration de la première politique familiale avait pour but de témoigner de la volonté municipale de « Penser et agir famille » afin que Saint-Jude soit un milieu où il fait bon vivre! Le plan d'action avait été élaboré en collaboration avec un comité de citoyens et citoyennes de la communauté. Les mesures déjà mises en place ont été relevées et la possibilité de les bonifier avait été étudiée.

DATE	ACTION
Juin 2006	Présentation de la démarche d'élaboration d'une politique familiale par M. Jacques Berthiaume, chargé de projet à la MRC des Maskoutains
Août 2006	Rencontre entre Mme Lisette Couture D'Auteuil, responsable des questions familiales (RQF), le maire et la directrice générale
Novembre 2006	Consultation auprès de 12 citoyens et citoyennes de Saint-Jude, représentants d'organismes et de familles
Décembre 2006	Rencontre du comité de la politique familiale pour établir le plan d'action local de la première politique de la famille
Janvier 2007	Adoption du plan d'action par le conseil municipal
Mars 2013	Consultation citoyenne intitulée « Rêver Saint-Jude », plus de 45 personnes présentes pour discuter de leur vision actuelle et future de la municipalité. Le but de cette consultation était de générer de nouvelles idées sur un ensemble de points touchant la vie des citoyens à Saint-Jude, la vie municipale et les services publics offerts à la population
Avril 2013	Sondage auprès de la population selon les priorités, projets et préoccupations recensées lors de la consultation citoyenne. Au total, 152 ménages ont participé à l'enquête, pour un taux de participation s'établissant à 30,4 %.
Février 2014	Adoption du plan d'action du Comité d'action local
19 mars 2015	Rencontre entre les RQF et les représentants de la table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées
22 janvier 2016	Rencontre entre Élyse Simard (MRC), Annick Corbeil (RQF) et Nancy Carvalho, directrice générale
5 février 2016	Rencontre entre Annick Corbeil (RQF) et Nancy Carvalho, directrice générale pour établir les grandes lignes de la politique familiale
4 août 2016	Élaboration du projet de politique familiale et du plan d'action
8 août 2016	Adoption du projet de politique familiale et du plan d'action par les membres du conseil

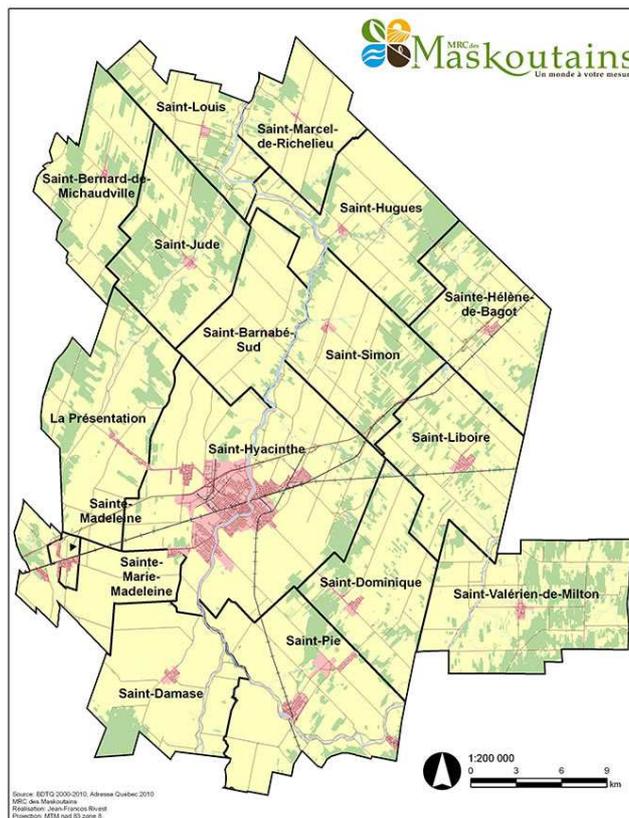
PROFIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

Érigée le 11 janvier 1835, la municipalité de Saint-Jude a subi au fil des ans plusieurs démembrements. En effet, en 1843, une partie de son territoire était détachée pour créer la municipalité de Saint-Barnabé-Sud. En 1853 et 1875, deux (2) autres parties furent cédées d'une part, à la paroisse de Saint-Marcel et d'autre part à la paroisse de Saint-Louis. Finalement en 1908, une nouvelle section était détachée pour former la municipalité de Saint-Bernard de Michaudville. À la suite de tous ces démembrements, le territoire actuel de Saint-Jude contient

une superficie de 77,66 kilomètres carrés. Parcourue par les eaux de la rivière Salvail et localisée dans le secteur nord de la MRC des Maskoutains, la municipalité affichait en 2007 le meilleur taux de superficie forestière dans la MRC des Maskoutains avec un couvert boisé de 37%.

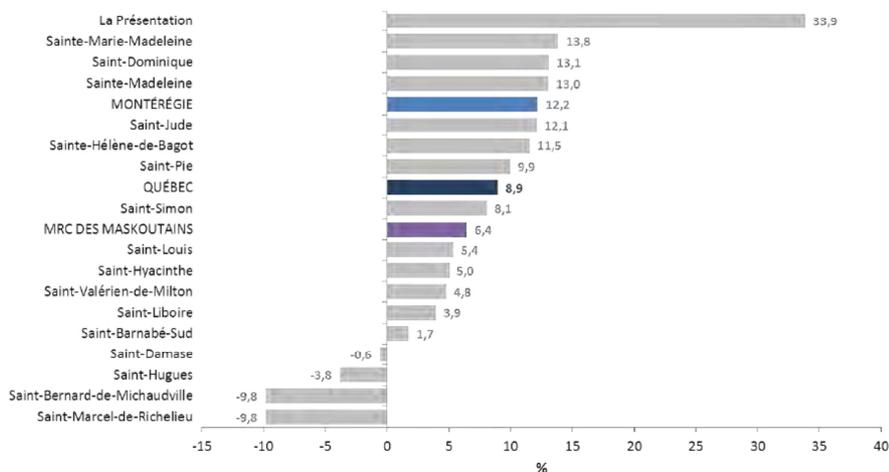
PORTRAIT DES FAMILLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

Le portrait des familles de la Municipalité de Saint-Jude est principalement basé sur le Profil démographique et socioéconomique de la population et des familles de la MRC des Maskoutains, réalisé en juin 2014, pour la mise à jour de la Politique de la famille de la MRC des Maskoutains par madame Mélissa Beaudry-Godin, Ph. D. Démographie, de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Ce portrait vise à mieux comprendre les réalités vécues par les familles, pour ainsi élaborer une Politique de la famille adaptée à leurs besoins.



La municipalité a connu une croissance démographique constante. En effet, depuis les 50 dernières années, la municipalité a enregistré une croissance de sa population de l'ordre de 11%. Selon les données officielles publiées dans la Gazette officielle du Québec en décembre 2016, la municipalité compte présentement 1 241 citoyens et citoyennes, représentant 1,4 % de la population de la MRC des Maskoutains. Par ailleurs, on constate que le taux d'accroissement de la population rochvilloise de 2003 à 2013 se compare à celui de la Montérégie et se classe 5^e dans les Maskoutains.

Taux d'accroissement de la population, MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2003-2013¹



¹ Données provisoires pour 2013.
Sources : Statistique Canada, Estimation de la population du Québec par groupe d'âge et sexe, au 1er juillet, 2001 à 2013; Statistique Canada et ISQ, Estimation de la population des régions administratives selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2013; Statistique Canada et ISQ, Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2013; ISQ, Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1er juillet des années 2001 à 2013.
Production : Équipe Surveillance de l'État de santé de la population, DSP Montérégie, mars 2014.

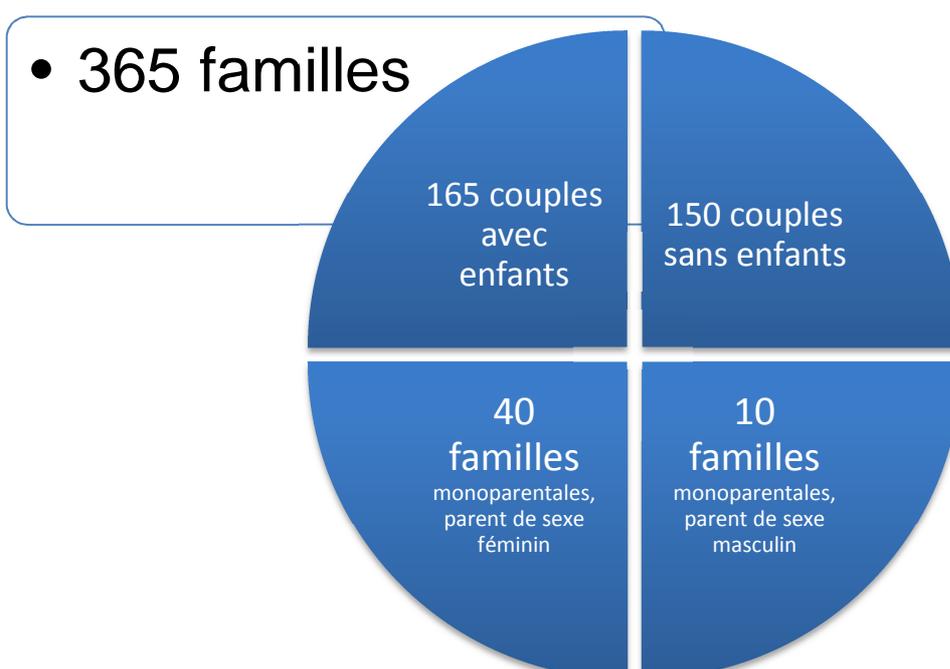
COMPOSITION DES FAMILLES

Selon le recensement de 2011, 365 familles résident sur le territoire de Saint-Jude, dont 86 % sont des familles formées d'un couple, et 14% sont des familles monoparentales. Sur les 315 familles biparentales, 48% sont sans enfants, tandis que 52% en ont. Du côté des familles monoparentales, 80% des enfants vivent avec un parent de sexe féminin, tandis que 20% sont avec un parent de sexe masculin.

Municipalités	Total des familles	Familles avec couples		Familles monoparentales	
		Avec enfants	Sans enfants	Parent de sexe féminin	Parent de sexe masculin
Saint-Pie	1 605	735	645	140	75
Saint-Damase	755	350	330	55	20
Sainte-Madeleine	710	310	285	80	35
Sainte-Marie-Madeleine	875	440	350	55	30
La Présentation	740	365	305	40	30
Saint-Hyacinthe	14 650	4 975	7 080	2 010	580
Saint-Dominique	695	325	270	55	40
Saint-Valérien-de-Milton	535	240	215	55	25
Saint-Liboire	880	465	295	80	30
Saint-Simon	365	175	155	25	10
Sainte-Hélène-de-Bagot	485	215	200	45	25
Saint-Hugues	380	175	170	25	10
Saint-Barnabé-Sud	260	130	110	15	5
Saint-Jude	365	165	150	40	10
Saint-Bernard-de-Michaudville	155	70	70	10	5
Saint-Louis	225	100	105	15	5
Saint-Marcel-de-Richelieu	160	65	65	20	15
MRC des Maskoutains	23 835	9 290	10 825	2 770	955

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.
Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, avril 2014.

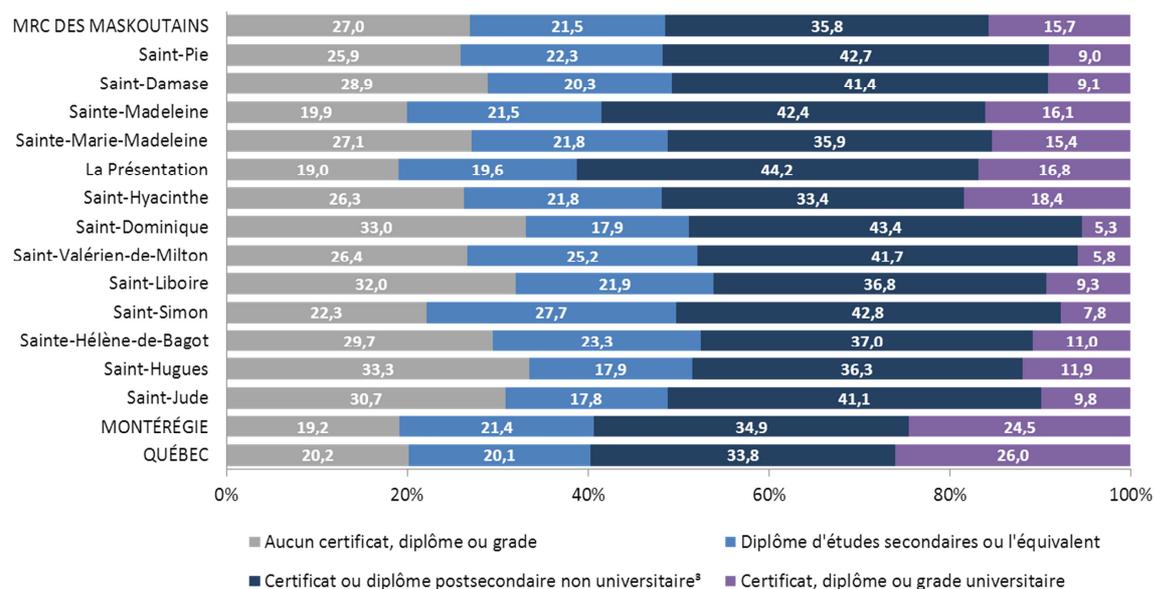
RÉPARTITION DES FAMILLES À SAINT-JUDE



L'ÉDUCATION

À Saint-Jude, selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, 68.7% des personnes de 25 ans et plus ont terminé leurs études secondaires. Il s'agit d'une proportion inférieure à celles observées en Montérégie (81 %) et au Québec (80 %).

Répartition de la population âgée de 25 ans et plus¹ selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, MRC des Maskoutains et ses municipalités², Montérégie et Québec, 2011



¹En ménage privé.

²Les proportions relatives aux municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Barnabé-Sud et de Saint-Louis ne sont pas présentées en raison des petits effectifs en présence.

³« Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers », « Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire ».

Les données de l'Enquête auprès des ménages (ENM) de 2011 doivent être interprétées avec prudence et ne peuvent être directement comparées à celles issues des recensements antérieurs.

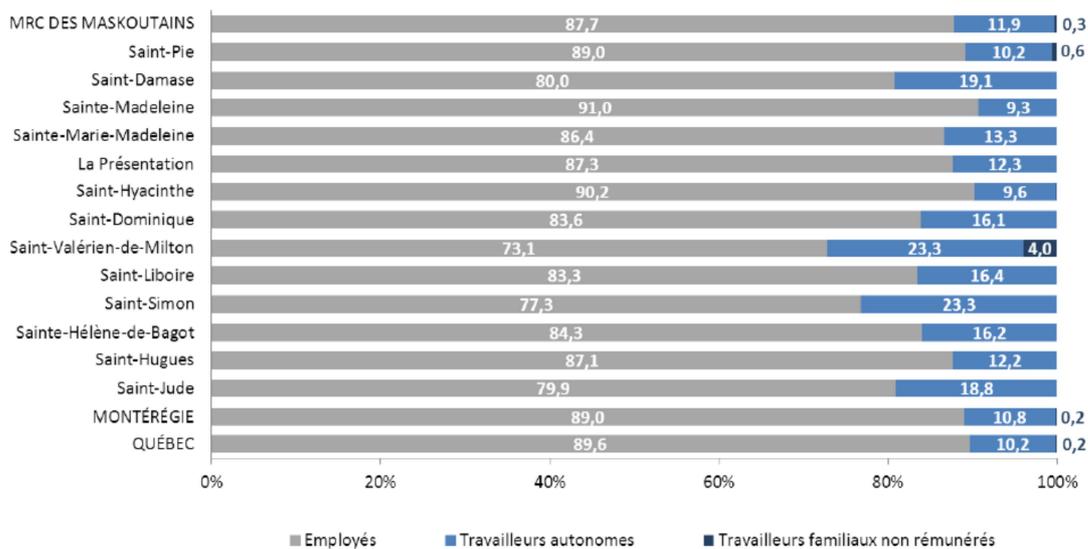
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, avril 2014.

LE TRAVAIL

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, 75,9 % des répondant âgés de 15 ans et plus ont déclaré être à l'emploi. De ce pourcentage, 79,9 % ont déclaré être des employés et 18,8 %, des travailleurs autonomes.

Répartition de la population active occupée de 15 ans et plus¹ selon la catégorie de travailleurs, MRC des Maskoutains et ses municipalités², Montérégie et Québec, 2011



¹ En ménage privé.

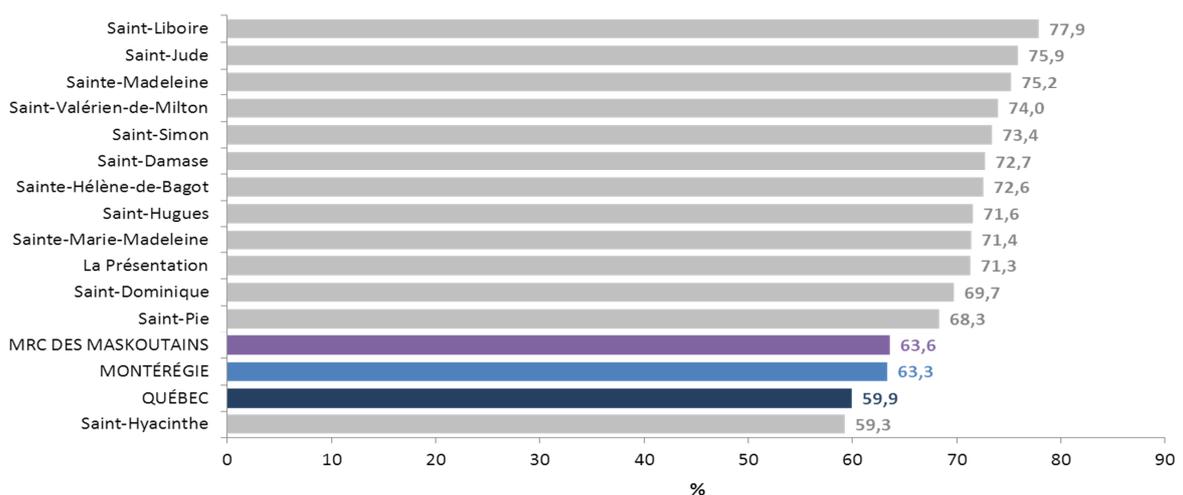
² Les répartitions relatives aux municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, de Saint-Barnabé et de Saint-Louis ne sont pas présentées en raison des petits effectifs en présence.

Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 doivent être interprétées avec prudence et ne peuvent être directement comparées à celles issues des recensements antérieurs.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, avril 2014.

Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus¹, MRC des Maskoutains et ses municipalités², Montérégie et Québec, 2011



¹ En ménage privé.

² Les taux d'emploi relatifs aux municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, de Saint-Barnabé-Sud et de Saint-Louis ne sont pas présentés en raison des petits effectifs en présence.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, avril 2014.

FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

En plaçant la famille au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, la Municipalité de Saint-Jude établit un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures qui favoriseront le mieux-être des familles et qui auront un impact positif sur leur qualité de vie. Elle exprime son désir de contribuer à créer avec les familles, et en concertation avec les différents acteurs du milieu, des environnements favorables et propices à leur plein épanouissement.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

Plus spécifiquement, la Municipalité de Saint-Jude souhaite :

- Encourager, avec le milieu, des environnements favorables à la qualité de vie;
- Promouvoir les saines habitudes de vie auprès des familles;
- Favoriser l'établissement de nouvelles familles;
- Répondre aux besoins en développant une culture de services aux familles au sein des instances décisionnelles municipales locales et régionales, « penser et agir famille ».

DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille est constituée d'un groupe minimal de deux personnes, unies par des liens multiples et variés, et qui souvent entretiennent entre elles une relation intergénérationnelle pour se soutenir moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie. La famille est le premier lieu de croissance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres.

VALEURS MISES DE L'AVANT PAR LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

Par définition, les valeurs sont les qualités qu'une personne ou qu'une société considère importantes en tant que principes de conduite et qui sont intrinsèquement louables. Les valeurs privilégiées par la Municipalité de Saint-Jude expliquent les orientations autour desquelles se modèlent ses décisions.

La Politique de la famille de la Municipalité de Saint-Jude s'appuie sur l'article 1 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, qui se lit comme suit : « Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ».

De plus, elle repose sur les valeurs suivantes :

L'accueil

Accueillir les familles dans le respect de leurs valeurs.

Le respect

Respecter la diversité et les réalités des familles d'aujourd'hui.

La reconnaissance

Reconnaître la famille comme premier acteur de son propre développement.

La solidarité

Soutenir la famille dans ses responsabilités.

L'engagement

Encourager l'entraide et l'implication citoyenne, dans le développement de services et de ressources accessibles aux familles.

La fierté et le sentiment d'appartenance

Promouvoir la famille et la parentalité ainsi que le sentiment d'appartenance de la famille à son milieu de vie.

ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

Inspirées des valeurs énumérées précédemment, diverses orientations guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions, au quotidien, auprès des familles.

Voici donc les grandes orientations qui guideront le plan d'action local 2016-2019 de la présente Politique de la famille :

- « Penser et agir famille » dans toutes les actions municipales;
- Reconnaître et tenir compte de la diversité et de la pluralité des modèles familiaux;
- Encourager et favoriser les saines habitudes de vie;
- Préserver et promouvoir les acquis en matière de famille;
- Soutenir les parents dans leur rôle en les reconnaissant comme les premiers responsables de l'enfant et de la famille;
- Optimiser l'accessibilité aux services selon les besoins et les réalités des familles;
- Favoriser la concertation et le partenariat en reconnaissant les compétences des partenaires;
- Prioriser le développement durable et les environnements favorables.

CHAMPS D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

Six champs d'intervention relevant de la compétence de la Municipalité de Saint-Jude ont été déterminés. Ils serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des familles.

Ces champs d'intervention privilégiés contribueront à l'atteinte des objectifs de la Politique de la famille. Ce sont les suivants :

- Communication et administration municipale;
- Habitation, aménagement du territoire et environnement;
- Patrimoine, culture et engagement social;
- Sécurité;
- Soutien communautaire, loisir et santé;

- Transport;
- Politique régionale des aînés (MADA).

POUR « PENSER ET AGIR FAMILLE » : DES CONDITIONS GAGNANTES

La Politique de la famille de la Municipalité de Saint-Jude atteindra ses objectifs parce qu'elle s'appuie sur les attentes des familles et qu'elle suscite l'implication des partenaires.

Une responsabilité partagée

L'élaboration et la mise en place de la Politique de la famille de la Municipalité de Saint-Jude exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la municipalité, du milieu et des familles.

En effet, la Politique de la famille interpelle entre autres les élus. Ces derniers portent la responsabilité d'être à l'écoute des familles, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions, approuvées par les autorités.

La politique requiert également la participation des organismes communautaires, des institutions, du milieu des affaires et des citoyens. Tous rejoignent les familles dans leurs activités. En concertation et en partenariat avec d'autres acteurs du milieu, ils possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour soutenir, améliorer et mettre en place des stratégies pour l'amélioration de la qualité de vie des familles.

Comme ils sont les premiers responsables de l'éducation et du cadre de vie de leurs enfants, les parents joueront aussi un rôle de premier plan dans l'application de la Politique de la famille.

Finalement, la politique interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres; à ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique de la famille, c'est l'affaire de tous!

PLAN D'ACTION

PRÉSENTATION

L'application de la Politique de la famille, comme l'a été celle de 2007, sera possible avec la mise en œuvre de divers plans d'action « aux couleurs » de la Municipalité de Saint-Jude

Ces actions découlent d'une démarche appropriée à notre communauté. Elles résultent aussi de notre plan d'action de 2007, des actions réalisées et de celles qui sont en voie de l'être. Pour assurer la mise en place des actions, la municipalité de Saint-Jude reconnaît et compte sur l'implication des partenaires sensibles à la qualité du milieu de vie des familles.

La continuité des décisions prises depuis 2007 dans le cadre de la Politique de la famille et des nouvelles initiatives s'inscrivent dans le respect des objectifs de la politique. Elles tiennent compte du portrait des familles habitant sur le territoire, de leurs besoins et attentes et des ressources disponibles dans chacun des milieux de vie.

Il reviendra à la Municipalité de procéder annuellement à une mise à jour de son plan d'action et de l'adapter au besoin. La Municipalité assurera également la promotion et la mise en œuvre de son plan d'action local.

Les prochaines pages dévoileront donc les objectifs particuliers déterminés pour chacun des champs d'intervention. Elles donneront de plus, un aperçu des actions concrètes préconisées, des responsables et collaborateurs impliqués et du calendrier de réalisation prévu par les autorités politiques.